VILLE D'ARLON
Belgique
Rue Paul Reuter, 8 - 6700 ARLON
Tél : 063/245.600 - Fax : 063/222.975

Arlon, le 8 mai 2024

Référence: Secr/C.L./S.D. n°5/2024
Agent traitant: C.L./S.D.

A Mesdames les Conseillères communales
A Messieurs les Conseillers communaux
A Monsieur le Président du C.P.A.S.

Conformément à l'article L-1122-13 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, nous avons l'honneur de vous prier de vouloir bien assister à la **séance du Conseil communal** qui aura lieu à l'Hôtel de Ville en la salle du conseil communal **le jeudi 16 mai 2024 à 19h00.**

Ordre du jour du Conseil du 16 mai 2024

SÉANCE PUBLIQUE

Administration Générale

1 Approbation du procès-verbal de la séance du 18 avril 2024

2 Communication d'ordonnances de police de réglementation de la circulation

3 Intercommunale SOFILUX : approbation des points de l'ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire du 20 juin 2024

Biens communaux

4 Vente publique d'une parcelle de terrain sise à Freylange, à front du chemin du Jongebësch de 12 a 07 ca : Décision définitive et approbation du projet de cahier des charges.

Finances communales

5 Rapport annuel 2023 - avis de légalité

6 Approbation du compte communal pour l'exercice 2023

Subsides

7 Octroi de chèques commerces dans le cadre du Hackathon de l'Alliance Transition Ecologique.

8 Octroi d'une subvention en chèques commerces pour le Royal Office du Tourisme d'Arlon dans le cadre des Arlonaises de l'été.

9 Octroi d'une subvention à l'Institut Etienne Lenoir pour l'organisation du Festival « Bouffée d'Art »

10 Octroi d'une subvention à la Fédération des Directeurs financiers – Section Luxembourg

11 Octroi d'une subvention au Musée Militaire Arlon concernant la construction d'un abri

12 Remboursement du précompte immobilier à l'ASBL Guides et Scouts d'Arlon pour l'année 2023.

Fabriques d'Eglises

13 Prorogation du délai d'approbation des comptes 2024 pour les fabriques d'église suivantes : Waltzing, Saint-Donat, Weyler, Sampont, Fouches, Heinsch, Barnich et Toernich

Ecoles communales primaires et gardiennes

14 Déclaration des emplois vacants dans l'enseignement fondamental pour l'année scolaire 2024-2025

15 Ratification de la décision d'augmentation de cadre dans les sections maternelles des écoles communales au 25 mars 2024

PAR LE COLLEGE

Le Directeur général,
(s) Cédric LECLERCQ.

Le Bourgmestre – Président ff,
(s)Olivier WALTZING.